



TotalEnergies

Tarif Electricité



Abonnement



Consommation



Taxes & contributions

L'abonnement m'assure que mon local professionnel est bien alimenté par le réseau électrique. Il dépend de la puissance (mesurée en kVA) utilisée par mes appareils électriques lorsqu'ils fonctionnent simultanément. Son montant est identique à celui des tarifs réglementés.

Pour l'électricité :
 Pour l'option tarifaire Base : le prix du HT du MWh et de l'abonnement est indexé et identique au TRV.
 Pour l'option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses : une remise fixe de 11,7€/MWh (soit 0,0117 €/kWh) sur le prix du MWh HT Heure Creuse du TRV et une majoration fixe de 7,9€/MWh (soit 0,0079€/kWh) sur le prix du MWh HT Heure Pleine du TRV.

Celles-ci sont identiques chez tous les fournisseurs et viennent s'appliquer à la part fixe comme à la part variable de mon tarif d'électricité.

Electricité - Option tarifaire Base							
Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)				
			Tarifs réglementés		Remise fixe ⁽²⁾	Offre Essentielle	
	HT	TTC ⁽¹⁾	HT	TTC ⁽¹⁾	HT	HT	TTC ⁽¹⁾
3 kVA	10,58	12,50	0,1322	0,1902	0,0000	0,1322	0,1902
6 kVA	13,48	16,29	0,1322	0,1902	0,0000	0,1322	0,1902
9 kVA	16,24	19,85	0,1322	0,1902	0,0000	0,1322	0,1902
12 kVA	18,99	23,40	0,1322	0,1902	0,0000	0,1322	0,1902
15 kVA	21,64	26,85	0,1322	0,1902	0,0000	0,1322	0,1902
18 kVA	24,14	29,72	0,1322	0,1902	0,0000	0,1322	0,1902
24 kVA	30,05	37,68	0,1322	0,1902	0,0000	0,1322	0,1902
30 kVA	35,64	44,88	0,1322	0,1902	0,0000	0,1322	0,1902
36 kVA	41,13	51,98	0,1322	0,1902	0,0000	0,1322	0,1902

Electricité - Option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses												
Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)									
			Heures Pleines					Heures Creuses				
	HT	TTC ⁽¹⁾	Tarifs Réglementés		Majoration ⁽²⁾	Offre Essentielle		Tarifs Réglementés		Remise fixe ⁽²⁾	Offre Essentielle	
			HT	TTC ⁽¹⁾	HT	HT	TTC ⁽¹⁾	HT	TTC ⁽¹⁾	HT	HT	TTC ⁽¹⁾
6 kVA	13,46	16,56	0,1376	0,1967	0,0079	0,1455	0,2062	0,1114	0,1652	0,0117	0,0997	0,1512
9 kVA	16,30	20,35	0,1376	0,1967	0,0079	0,1455	0,2062	0,1114	0,1652	0,0117	0,0997	0,1512
12 kVA	19,14	24,14	0,1376	0,1967	0,0079	0,1455	0,2062	0,1114	0,1652	0,0117	0,0997	0,1512
15 kVA	21,85	27,80	0,1376	0,1967	0,0079	0,1455	0,2062	0,1114	0,1652	0,0117	0,0997	0,1512
18 kVA	24,67	31,57	0,1376	0,1967	0,0079	0,1455	0,2062	0,1114	0,1652	0,0117	0,0997	0,1512
24 kVA	30,87	39,71	0,1376	0,1967	0,0079	0,1455	0,2062	0,1114	0,1652	0,0117	0,0997	0,1512
30 kVA	36,34	45,97	0,1376	0,1967	0,0079	0,1455	0,2062	0,1114	0,1652	0,0117	0,0997	0,1512
36 kVA	41,89	52,78	0,1376	0,1967	0,0079	0,1455	0,2062	0,1114	0,1652	0,0117	0,0997	0,1512

Inclus dans votre offre

Un service clients facilement joignable
6j/7 par téléphone, un conseiller vous répond en moins d'une minute dans 93% des cas.
Nous sommes aussi disponibles par email.

Des outils en ligne
Vous pouvez gérer votre contrat mais aussi suivre et piloter votre consommation directement depuis votre espace client ou dans votre application mobile.

Accompagnement conso
Vous recevez chaque semestre un bilan sur votre consommation par mail. Si vous êtes équipé d'un compteur Linky, vous pouvez bénéficier d'un coaching et de conseils personnalisés directement dans votre application.

Options et services

Option	Abonnement mensuel (€)
	HT
Assistance Pro 24h/24	4,99€ / mois

Frais annexes

Type de Frais	Prix HT
Frais de retard de paiement	40€ / retard
Intérêt de retard	une fois et demi le taux d'intérêt légal
Duplicata de facture de moins de 6 mois	4€ / duplicata

Souscrire un contrat d'électricité à un prix de marché ne vous prive pas de la possibilité de conclure à nouveau, ultérieurement, un contrat au tarif réglementé, sous réserve d'éligibilité.

Tout impôt, taxe, contribution ou charge de toute nature, applicable conformément à la réglementation en vigueur, qui est une composante du prix, est facturé au Client. A la date de souscription du Client, ces contributions et taxes comprennent notamment pour l'électricité la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement), la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité) également dénommée CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité).

(1) Tarif TTC susceptible de varier à l'avenir en fonction des taxes et montants de taxes applicables.

(2) Pendant la durée du gel des tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la remise s'applique sur le prix HT du kWh du tarif réglementé de gaz qui aurait résulté de l'application de la formule définie par l'arrêté du 28 juin 2021 en l'absence de gel et correspondant aux barèmes publiés mensuellement par la CRE à titre indicatif (pour plus de précisions : articles 1 « TRV » et 6 « Prix » des CGV).

1 MWh = 1000 kWh Prix de l'offre indexé au TRV en vigueur ou aux barèmes publiés à titre indicatif par la CRE pour le gaz, applicable au client. Pour l'option tarifaire heures pleines / heures creuses (électricité), le montant fixe de remise ou de majoration s'applique en déduction ou en augmentation du prix HT du kWh du TRV en vigueur, hors abonnement. Le montant de cette remise ou de cette majoration fixe ne varie pas avec les modifications de prix du TRV à venir. Le prix de l'abonnement est indexé et identique à celui des TRV

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! www.totalenergies.fr - TotalEnergies Electricité et Gaz France SA - Capital: 5 164 558,70 € - 442 395 448 RCS PARIS - Siège : 75015 Paris. Les informations réglementaires sur l'origine de l'électricité sont disponibles sur <https://www.totalenergies.fr/groupe/fr/conditions-generales-devente>